Rhône-Alpes, Savoie
La Léchère
La Cascade Notre-Dame-de-Briançon

Martinet et scierie puis scierie et tournerie de la cascade de Briançon (détruits)

Références du dossier

Numéro de dossier : IA73003659
Date de l'enquête initiale : 2015
Date(s) de rédaction : 2016
Cadre de l'étude : enquête thématique départementale Patrimoine hydraulique des Pays de Savoie
Degré d'étude : recensé

Désignation

Dénomination : martinet, scierie, usine liée au travail du bois

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : isolé
Réseau hydrographique : Grand Nant de Glaize ; bassin-versant Isère moyenne
Références cadastrales : 2014, AB, 16, 17

Historique

Par arrêté préfectoral du 24 mai 1809, Jacques Antoine Degiuli dit Juillet (l'orthographe de ce patronyme varie selon les documents : de Guilly, ou Deguilly, Déguili ou Juilletti), maréchal, est autorisé à construire une forge à l'emplacement de l'ancien martinet qui se trouve au pied de la cascade de Briançon (FR.AD073, L183). Une scierie a probablement été établie vers 1815 (FR.AD073, 83S25). En 1856, Jean Jacques Degiuli est condamné pour le meurtre de son frère qu'il aurait commis dans la forge (FR.AD073, 6FS2 1171 et FR.AD073, 6FS 753). Le 9 octobre 1860, le maire de Notre-Dame-de-Briançon demande le maintien en activité du site au nom de Jean Jacques Juilletti. Celui-ci est le fils du condamné et voyage en France au moment de la demande. Le procès-verbal de reconnaissance de la direction générale des forêt du 29 octobre 1860 précise que "La famille Juilletti est pauvre. Sa réputation est déplorable. Le père du mineur Juilletti subit actuellement la peine des travaux forcés à perpétuité. Toutefois attendu que la peine du père ne saurait peser sur le fils encore mineur et dont la conduite n'a donné lieu jusque ici à aucun reproche [...]" (FR.AD073, 83S25). Une lettre du 3 novembre 1860 précise que le père "est mort civilement par suite d'une condamnation infamante". A cette date, le site comporte toujours une scierie est équipée d'une roue verticale de 1 mètre de large et un martinet. Les plans montrent qu'un battoir a été établi à proximité (FR.AD073, 49SPC10). L'autorisation de maintien en activité du site est accordée par arrêté préfectoral du 8 novembre 1864.
En 1876, le site appartient à Maxime Degiuli, maire de Notre-Dame-de-Briançon mais il est exploité par un locataire, Justin Gaspard Gillio (domicilié à Aigueblanche). Le 6 avril 1876, celui-ci demande l'autorisation d'installer une nouvelle une roue dans la scierie. L'autorisation est accordée le 3 juin 1876. En 1883, le site appartient à Charles Degiuli et il toujours exploité par Justin Gaspard Gillio. A cette date, le martinet est devenue une tournerie. La scierie et l'atelier de tourneur sont visibles sur le premier cadastre français de 1886 au nom de Jean Jacques Degiuli (section B, feuille 3, scierie : parcelle 482, tournerie : parcelle 483).
Actuellement, les bâtiments n'existent plus. La zone où ils se trouvaient a été modifiée lors de la construction du viaduc de la route nationale n°90 (viaduc du Champ-du-Comte) en 1889.

Période(s) principale(s) : 1er quart 19e siècle ()
Dates : 1809 (daté par source)

Description

Le site était implanté en rive gauche du Grand Nant de Glaize (appelé aussi ruisseau de la Fougère) au pied de la cascade de Briançon. Il était alimentée par les eaux provenant du canal de fuite d'un moulin situé en amont (IA73003658). Un premier canal en charpente conduisait l'eau jusqu'au martinet et au battoir. La dérivation se divisait ensuite en deux. Une dérivation traversait le lit du torrent pour aller alimenter des artifices situés en rive droite (IA73003657). L'autre dérivation alimentait la scierie (FR.AD073, 49SPC10). Actuellement, le site n'existe plus. Son emplacement est envahi par la végétation. Avant la construction de la route nationale n°90 actuelle, le site se trouvait au bord de la grande route allant de Grenoble à Aoste. Il existait une auberge à proximité. Celle-ci est actuellement en ruine.

Eléments descriptifs

Énergies : énergie hydraulique : produite sur place

Typologies et état de conservation

État de conservation : détruit

Statut, intérêt et protection

L'emplacement du site se trouve au pied de la cascade de Briançon, le long du viaduc de la route nationale n°90.

Statut de la propriété : propriété d'un établissement public

Références documentaires

Documents d'archive

- **FR.AD073, L183, 1809.**
  FR.AD073, L183, Registres des arrêtés généraux de la Préfecture tenus au secrétariat général, avec répertoire en tête de chaque registre, 1809.
  AD Savoie : L183

- **FR.AD073, 6FS2 1171, 1856.**
  FR.AD073, 6FS2 1171, Fonds sarde : affaires judiciaires. Procédures criminelles 2e série. Procédure criminelle n° 1171 (2e série), répertoriée dans le registre coté U 42 (cédérom 2Num 2178), 1856.
  AD Savoie : 6FS2 1171

- **FR.AD073, 6FS 753, 1856.**
  FR.AD073, 6FS 753, Fonds sarde : affaires judiciaires. Arrêts criminels du Sénat, 1856.
  AD Savoie : 6FS 753

- **FR.AD073, 83S25, Notre-Dame-de-Briançon, 1860-1957.**
  FR.AD073, 83S25, Service hydraulique. Notre-Dame-de-Briançon. Affaires diverses dont Société du Carbure Métallique, digues, ponts, fontaine (1883-1957). Usines : scieries Juilletti (Glaize, 1860-1864), Léger (Glaize, 1866), Gillio (1876), Niémoz et Carret (Eau Rousse, 1881-1882), usine hydroélectrique Gromier et Planche (Doron de Prolognan, Eau Rousse, 1901-1903) Cie I.Savoie. Acheson, prise d'eau et dérivation (1953), 1860-1957.
  AD Savoie : 83S25

- **FR.AD073, 51SPC7, 1863-1912.**
  FR.AD073, 51SPC7, Ponts et chaussées, service hydraulique, Mercury-Gemilly (1863-1877). Modane (1885-1906). La Motte-en-Bauges (1880). La Motte-Servolex, prise Buloz F. (1864-1894) Moutiers (1863-1880). Notre-Dame de Briançon (1883). Notre-Dame du Pré (1863-1912) intéresse aussi Saint-Marcel (1908-1912), 1863-1912.
  AD Savoie : 51SPC7

- **FR.AD073, 49SPC10, Notre-Dame-de-Briançon, 1864-1901.**

FR.AD073, 49SPC10, Ponts et chaussées, service hydraulique, Notre-Dame-de-Briançon : scieries Juilletti, Léger (Glaise, 1864-1870) ; scierie et moulin Niemaz et Carret (Eau Rousse, 1881) ; scierie Carret (Eau Rousse, 1886) ; usine hydro-électrique pour la fabrication du carbure de calcium (demande Planche, Eau Rousse, 1896-1901), 1864-1901.
AD Savoie : 49SPC10

- **FR.AD073, 3P 7359, 1886.**
  FR.AD073, 3P 7359, Premier cadastre français, Notre-Dame-de-Briançon, Section B, feuille 3, 1886.
  AD Savoie : 3P 7359

- **FR.AD073, J1706, Notre-Dame-de-Briançon, 1999.**
  FR.AD073 sous-série J1706, Inventaire des moulins de Savoie. Association des amis des moulins savoyards. Nicole Gotteland, Louis Crabières, commune Notre-Dame-de-Briançon, 1999.
  AD Savoie : J1706

Bibliographie

- **Le Courrier des Alpes, 1856.**
  Le Courrier des Alpes, 8 avril 1856.

- **La Gazette de Savoie, 1856.**
  La Gazette de Savoie, 4 avril 1856.

- **La Gazette de Savoie, 1856.**
  La Gazette de Savoie, 24 décembre 1856.

- **La Gazette de Savoie, 1858.**
  La Gazette de Savoie, 13 octobre 1858.

Annexe 1

La Gazette de Savoie, 4 avril 1856.

Dans les derniers jours du mois passé, le vice-brigadier des carabiniers Bec Victor et Négral Dominique, de cette station, ont arrêté à Venthon, le nommé Juillet Jean-Jacques, aubergiste à Saint-Roch (sous Briançon). Cet individu avait été déjà arrêté sous l'imputation d'avoir tué son frère, qui avait été trouvé dans l'Isère, frappé de plusieurs coups de hache, on l'avait mis en liberté faute de preuves, après sept mois de détention. La veille de son arrestation, s'étant pris de querelle avec un pêcheur, celui-ci lui fit plusieurs menaces en disant qu'il prouverait bien qu'il avait tué son frère ; ces paroles-ne sont pas tombées à terre, la justice informée a fait de nouvelles enquêtes qui ont amené l'arrestation de l'accusé. Celui-ci s'était enfui dans les montagnes de Venthon, où il a été pris. »

Annexe 2

Le Courrier des Alpes, 8 avril 1856.

On a également arrêté, sur de nouveaux indices, le nommé Juillet Jean-Jacques, aubergiste à Saint-Roch (Tarentaise), qui avait déjà été arrêté sous l'imputation d'avoir tué son père à coups de hache et de l'avoir précipité dans l'Isère, et relâché ensuite faute de preuves.

Annexe 3

La Gazette de Savoie, 24 décembre 1856.

Nous croyons devoir dire quelques mots à nos lecteurs des principales causes criminelles que la cour d'appel de Savoie a eues à juger depuis la rentrée. Quelques-unes d'entre elles sont de la plus haute gravité.

[...] A de même été condamné aux travaux forcés à vie, Raddaz Jérôme des Contamines-sur-Saint-Gervais pour tentative d'empoisonnement .
Degiuli et sa femme de Briançon-sur-[Fessons, ont aussi eu à rendre compte d'un fratricide commis il y a quelques temps et pour lequel les poursuites avaient dû cesser par défaut d'indices suffisants. L'instruction ayant acquis de nouveaux éléments, Degiuli vient d'être condamné aux travaux forcés à vie ; sa femme, accusée de complicité de ce crime, a été acquittée. [...]
Ces différents débats avaient amené un grand concours d'auditeurs, et ont eu le privilège d'attirer quelques dames dans les tribunes réservées. Tout le monde a admiré l'impartialité avec laquelle les débats ont été dirigé et on s'est plu à rendre hommage au talent développé, soit par l'accusation, soit par les divers avocats qui ont alternati assisté les accusés.

Illustrations

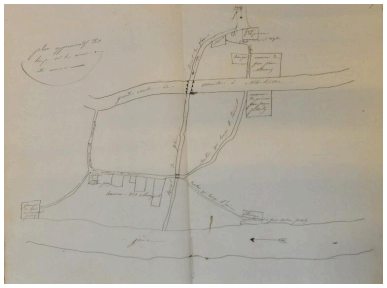

Plan du site accompagnant la procédure criminelle contre Jean Jacques Degiuli, 1856 (FR.AD073, 6FS2 1171) IVR84_20177300987NUCA

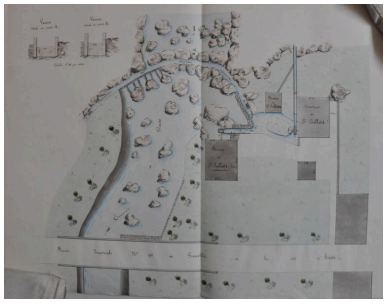

Plan faisant apparaître le site, 1864 (FR.AD073, 83S25). IVR82_20167301516NUCA

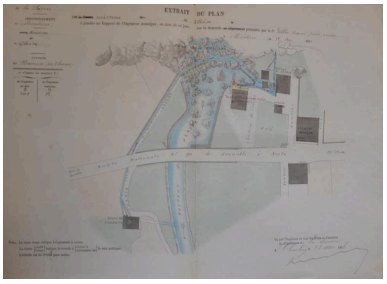

Plan faisant apparaître le site, 1876 (FR.AD073, 83S25). IVR82_20167301514NUCA

Plan faisant apparaître le site, 1883 (FR.AD073, 83S25). IVR82_20167301515NUCA

Plan faisant apparaître le site, 1883 (FR.AD073, FR.AD073, 51SPC7). IVR84_20167302900NUCA

Premier cadastre français, Notre-Dame-de-Briançon, 1886, Section B, feuille 3 (FR.AD073, 3P 7359). IVR82_20167301511NUCA

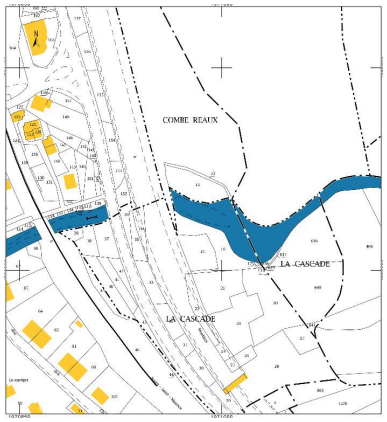

Cadastre actuel, 2015. IVR82_20167301512NUCA

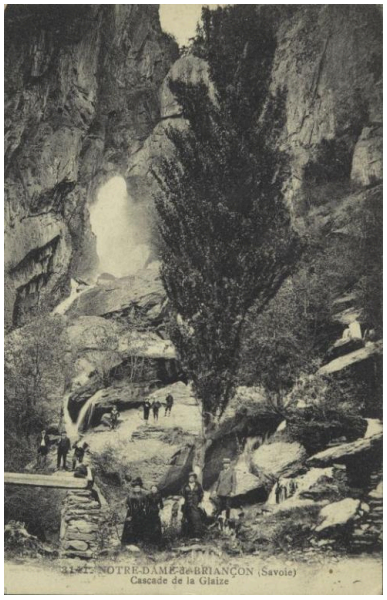

Carte postale ancienne de la cascade.

IVR84_20187300068NUCA

Dossiers liés

Oeuvre(s) contenue(s) :
Oeuvre(s) en rapport :
Paysage du bassin-versant de l'Isère moyenne (IA73003620)

Auteur(s) du dossier : Clara Bérelle
Copyright(s) : © Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Assemblée des Pays de Savoie

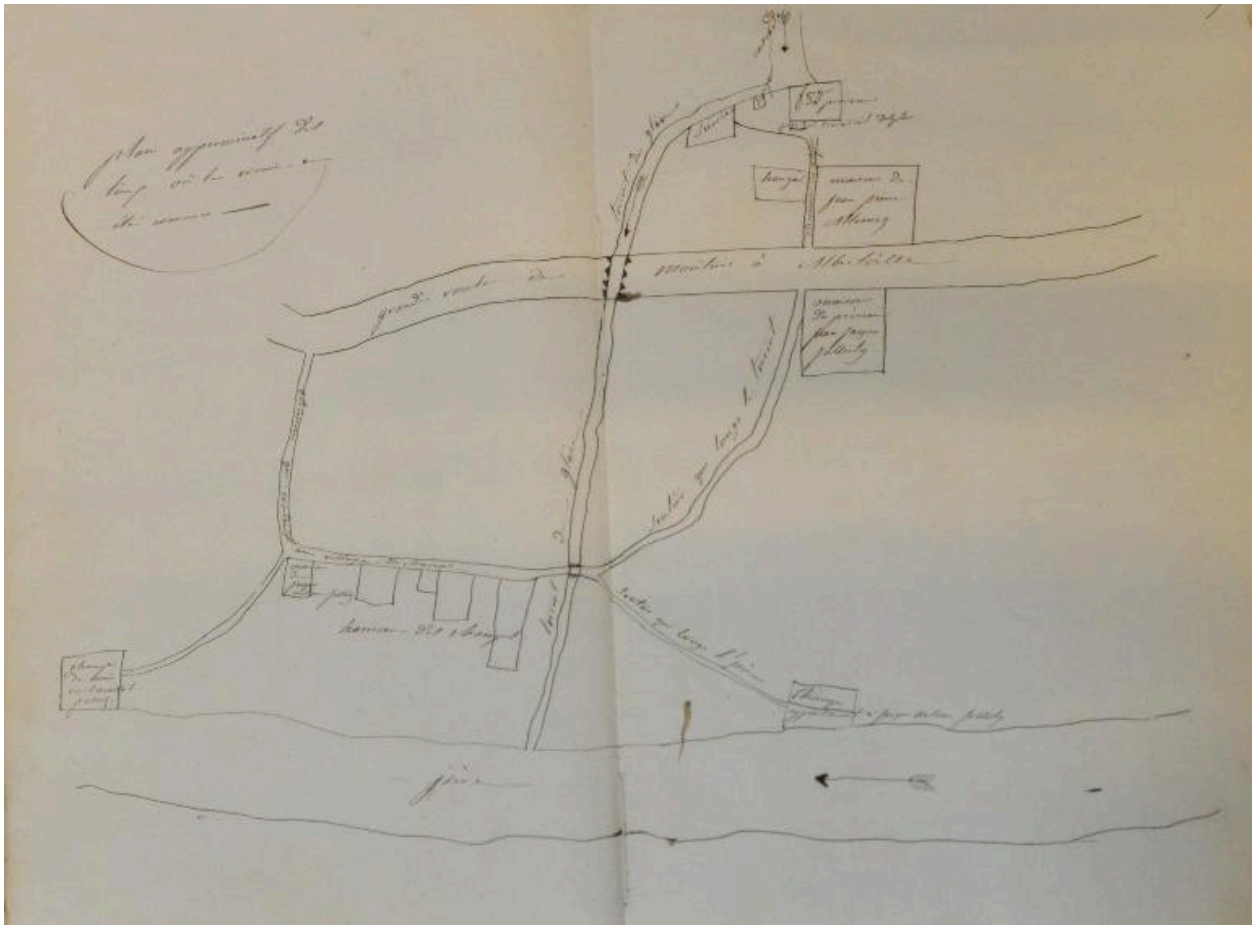

Plan du site accompagnant la procédure criminelle contre Jean Jacques Degiuli, 1856 (FR.AD073, 6FS2 1171)

IVR84_20177300987NUCA
© Archives départementales de la Savoie
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

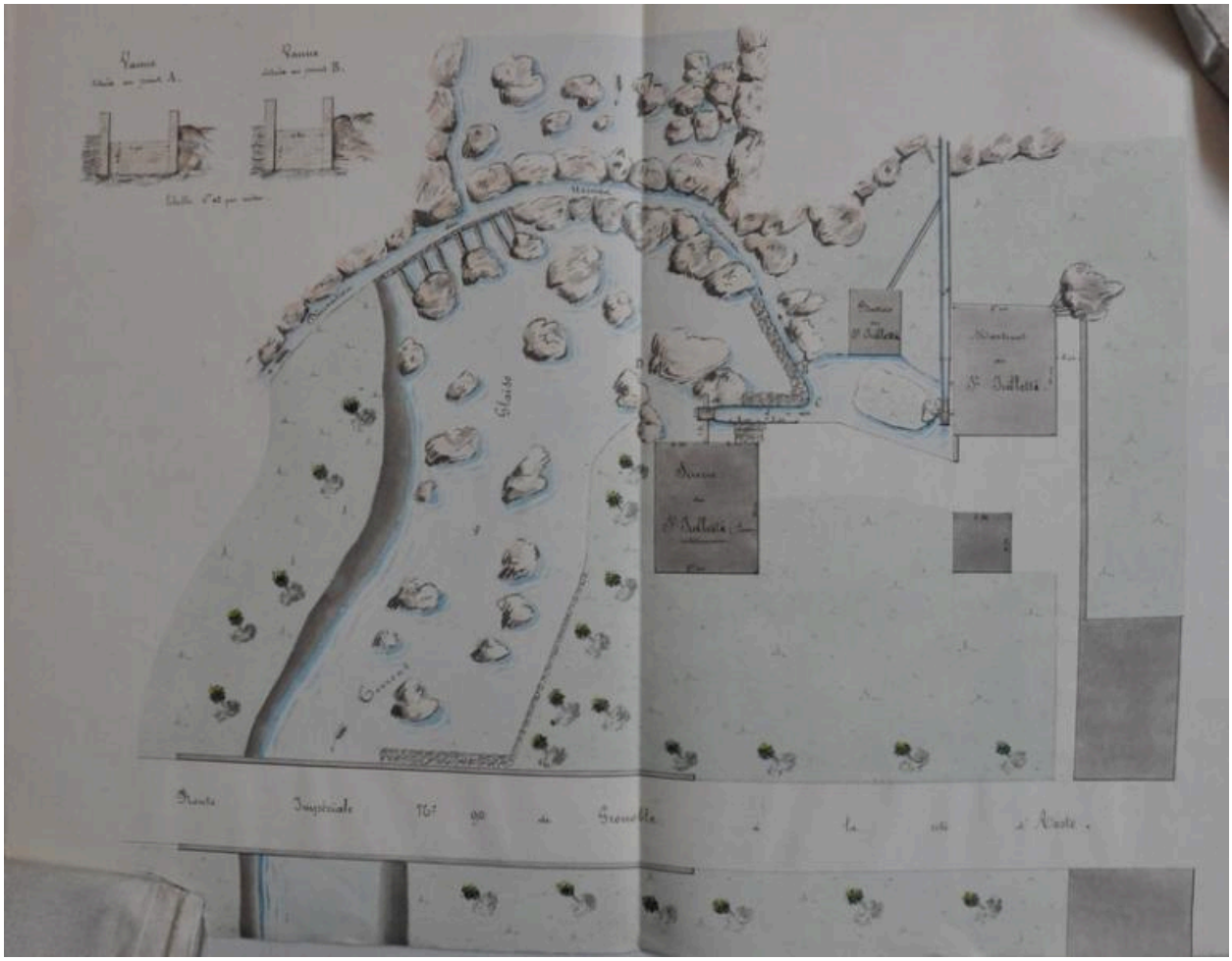

Plan faisant apparaître le site, 1864 (FR.AD073, 83S25).

IVR82_20167301516NUCA
© Archives départementales de la Savoie
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

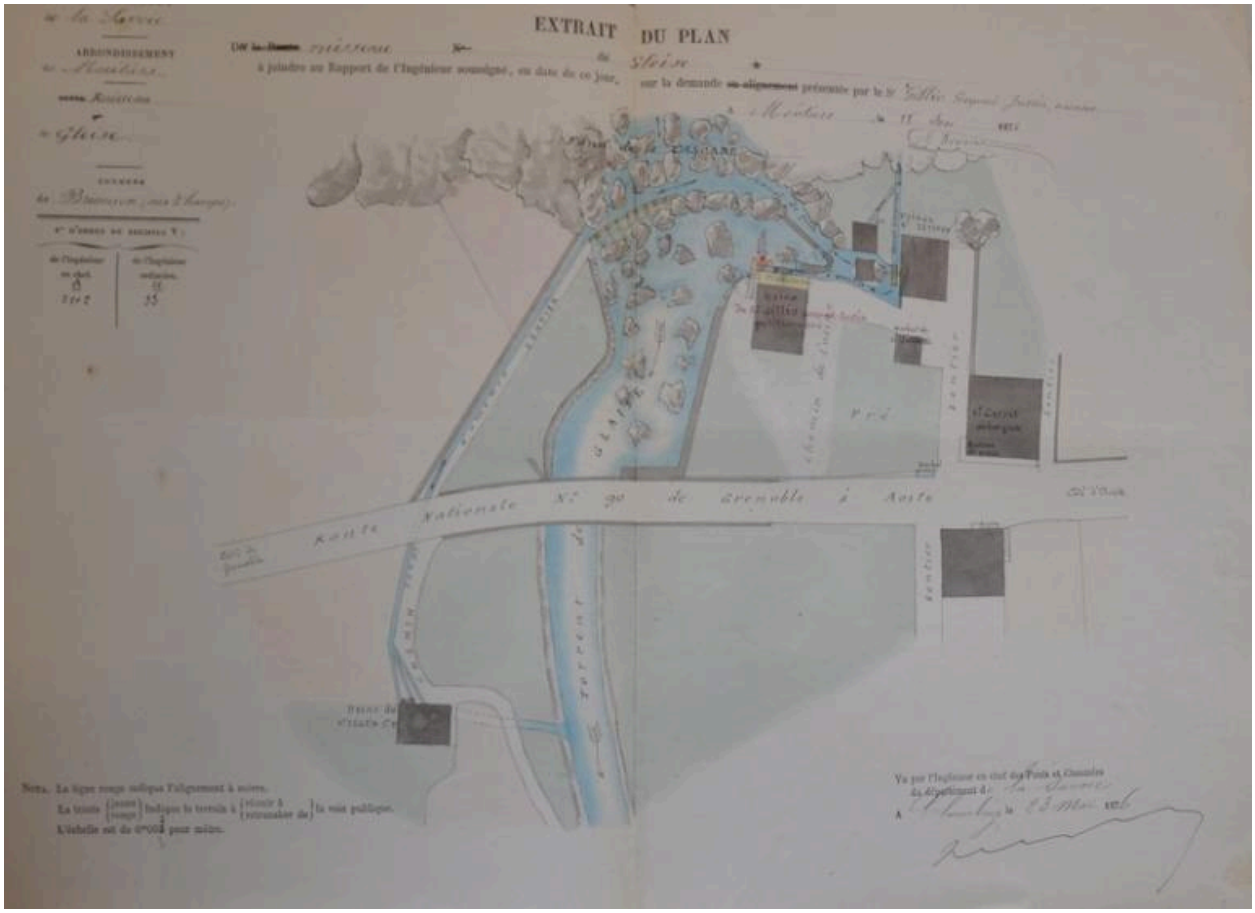

Plan faisant apparaître le site, 1876 (FR.AD073, 83S25).

IVR82_20167301514NUCA
© Archives départementales de la Savoie
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Plan faisant apparaître le site, 1883 (FR.AD073, 83S25).

IVR82_20167301515NUCA
© Archives départementales de la Savoie
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Plan faisant apparaître le site, 1883 (FR.AD073, FR.AD073, 51SPC7).

IVR84_20167302900NUCA
© Archives départementales de la Savoie
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

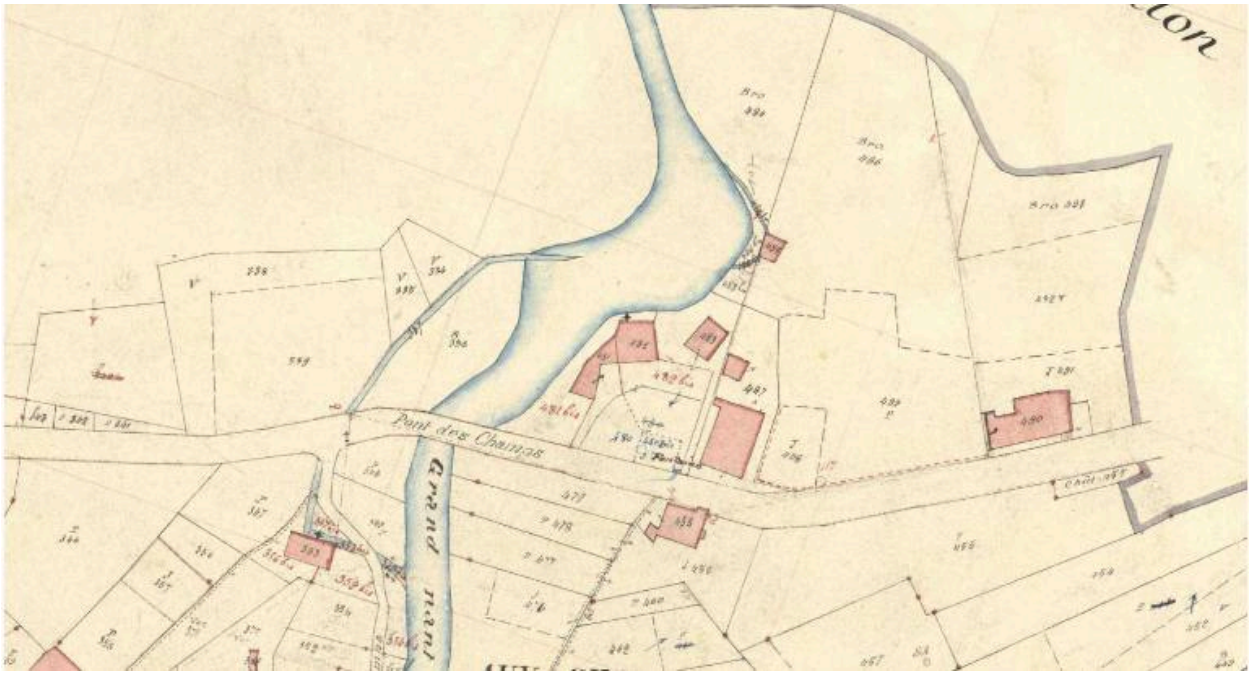

Premier cadastre français, Notre-Dame-de-Briançon, 1886, Section B, feuille 3 (FR.AD073, 3P 7359).

IVR82_20167301511NUCA
© Archives départementales de la Savoie
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

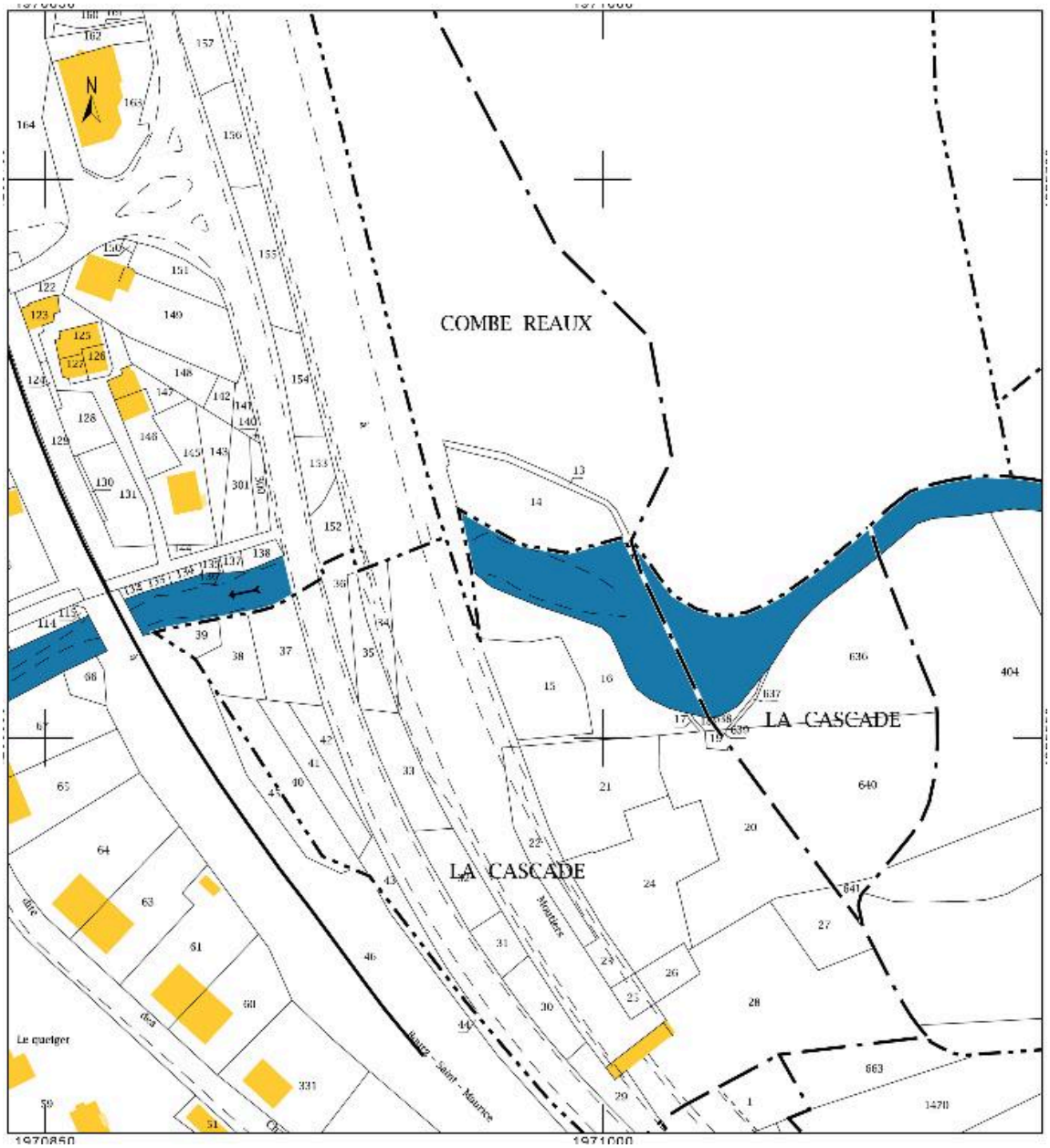

Cadastre actuel, 2015.

IVR82_20167301512NUCA
© Ministère des finances, CIDF, Service du cadastre
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

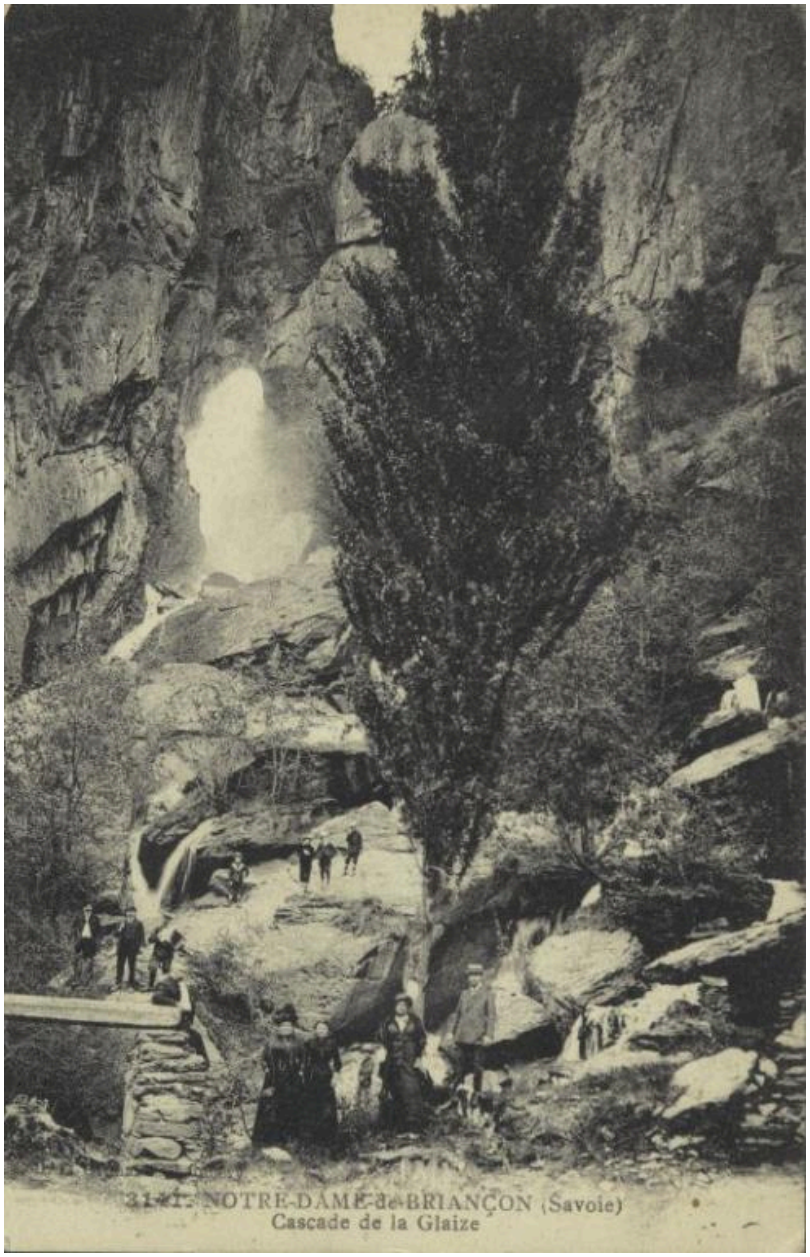

Carte postale ancienne de la cascade.

IVR84_20187300068NUCA
© Collections et clichés Musée Savoisien, Conseil général de la Savoie
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation